

Rhône-Alpes Région



Zoom sur l'artisanat, le foncier et l'immobilier d'entreprises

Pays de Maurienne

SOMMAIRE

PREAMBULE

page 4

L'Artisanat : définition

page 5

Le Territoire

page 6

Enjeux et méthodes

page 7

PARTIE 1. Observatoire Artisanal

page 8

1. Le panorama 2015 de l'artisanat en Maurienne

page 9

1.1. la démographie des entreprises

page 10

1.2. les actifs

page 11

1.3. La répartition des entreprises

page 12

2. Evolutions du tissu artisanal de la Vallée de Maurienne

page 13

2.1. taux de création/ taux de radiation

page 14

2.2. pyramide des âges

page 15

2.3. entreprises actives

page 16

2.4. ancienneté des entreprises

page 17

2.5. densité artisanale

page 18

3. Métiers en tension

page 19

3.1. Des métiers demandeurs mais non pourvus en emploi

page 20

3.2. Croisement entre métiers en tension et évolution des actifs et du nombre d'entreprises

page 21

PARTIE 2 – Analyse de l'enquête	page 22
1. Méthode et quotas	page 23
1.1. La méthodologie mise en place	page 24
1.2. La répartition spatiale et sectorielle de l'Artisanat	page 25
2. Regard sur l'activité	page 26
2.1. La situation financière des entreprises	page 27
2.2. Une approche par métiers des données sur la santé économique des entreprises	page 28
3. L'occupation foncière et immobilière actuelle	page 29
3.1. Etat des lieux	page 30
3.2. La distribution des surfaces selon les intercommunalités et les métiers	page 31
3.3. Les principales difficultés exprimées par rapport à leur implantation actuelle	page 32
4. Les besoins exprimés en foncier et ou immobilier	page 33
4.1. Les enjeux futurs	page 34
4.2. La typologie des besoins	page 35
4.3. Le type de locaux attendu par intercommunalités	page 36
5. Les caractéristiques du lieu d'implantation	page 37
5.1. Les modalités d'occupation et de format du bâti	page 38
5.2. Le type d'environnement attendu et leurs projections	page 39
5.3. La problématique de la transmission d'entreprise et des « autres besoins »	page 40
PARTIE 3 – Conclusions et orientations	page 41
1. Les éléments de synthèse	page 42
1.1. L'artisanat : un rouage essentiel aux dynamiques économiques de Maurienne	page 43
1.2. L'artisanat : besoin, potentiels et enjeux	page 44
2. Les orientations à prendre	page 45
2.1. Quels Schéma de Cohérence territorial demain	page 46
3. Appui méthodologique et concepts	page 47
3.1. Construire le parcours de l'entreprise sur le territoire	page 48

Dans un environnement d'aménagement du territoire de plus en plus dépendant des outils règlementaires que sont le SCOT et le PLU, il apparaît nécessaire, pour les territoires ruraux qui souhaitent renforcer les économies locales et l'impact de l'économie de proximité sur l'attractivité du territoire, de mettre en place les conditions d'accueil et de développement des Très Petites Entreprises (TPE). C'est pourquoi les élus et techniciens de Maurienne doivent disposer d'une vision actualisée et régulière de la conjoncture économique des entreprises artisanales de la Vallée. Cet atout leur permettra d'assurer le développement des TPE locales, de garantir la vie économique du territoire et d'une économie de proximité connectée aux problématiques touristiques et industrielles de la vallée.

L'opération conduite par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat s'inscrit dans le Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes Maurienne (CDDRA Maurienne) dans le cadre de l'action 2.3.1. « Opération collective de modernisation de l'artisanat, du commerce et des services ».

PREAMBULE

La partie observatoire répond aux besoins formulés par le Pays de Maurienne de disposer de données économiques claires sur les entreprises artisanales en 2015. Mais aussi de disposer de comparaison entre le travail conduit en 2007 sous le nom « étude artisanale réalisée dans le cadre du montage d'un dossier d'Opération Collective de Modernisation en Milieu Rural » et les données de 1999 à notre disposition. Lorsque cela est possible, ces comparaisons ont pu être faites sur ces 3 dates. L'impossibilité technique de croiser les informations est due à un changement d'outil dans l'extraction des données artisanales ne permettant de remonter au 1^{er} janvier 2005.

La seconde partie permet de quantifier et de qualifier le besoin des entreprises artisanales en foncier et en immobilier professionnels ainsi que les services qui s'y réfèrent.

L'ARTISANAT

Le répertoire des métiers : doivent être immatriculées au répertoire des métiers tenu par la Chambre de métiers et de l'artisanat les entreprises qui répondent à deux critères : l'activité et la taille de l'entreprise.

➤ **L'activité :** ces entreprises ont une activité économique de production, de transformation, de réparation et de prestation de services, exercée à titre principal ou secondaire, sous une forme sédentaire, foraine ou ambulante. La Nomenclature d'Activités Française de l'Artisanat (NAFA) répertorie et classifie 250 activités artisanales.

➤ **La taille de l'entreprise :** au moment de leur création, ces entreprises emploient moins de dix salariés. Mais elles ont la possibilité de rester immatriculées au répertoire des métiers au delà de cet effectif si leur dirigeant bénéficie de la "qualité artisan", qualification reconnue à ceux qui possèdent au minimum au CAP ou 6 ans d'immatriculation.

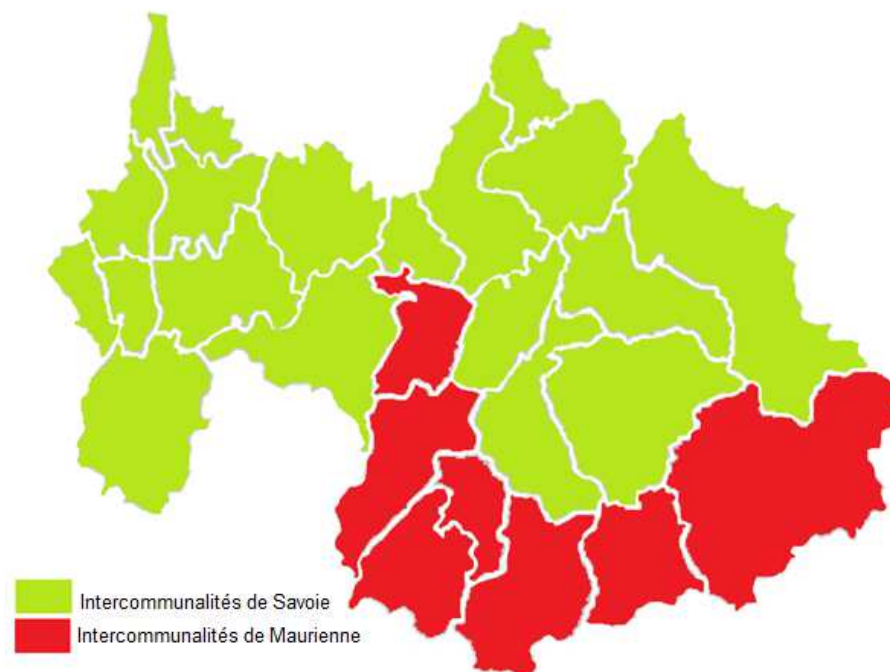
Un autre critère peut-être adjoint : **La qualification professionnelle.** En effet, certaines activités, qui mettent en jeu la santé et la sécurité des consommateurs, doivent être exercées par une personne qualifiée ou sous son contrôle effectif et permanent (Cf. loi du 5 juillet 1996) La personne qui exerce l'une de ces activités ou qui en contrôle l'exercice doit être titulaire d'un CAP ou d'un diplôme équivalent ou avoir l'expérience d'au moins trois années acquise en qualité de travailleur indépendant ou de salarié dans l'un de ces métiers.

Le chef d'entreprise artisanale est donc « propriétaire » bien généralement d'un savoir-faire qu'il exerce dans le cadre d'une petite entreprise.

Le Pays de Maurienne regroupe sept communautés de communes que sont : CC Porte de Maurienne, CC Canton de la Chambre, CC Cœur de Maurienne, CC de l'Arvan, CC Maurienne-Galibier, CC Terra Modana et CC Haute-Maurienne Vanoise.

L'étude servira à la fois à alimenter l'élaboration du SCOT du territoire en matière de développement économique mais également en fournissant aux élus du territoire une vision économique et foncière exhaustive de leur territoire. La maîtrise d'ouvrage de cette opération incombera au **Syndicat du Pays de Maurienne**.

LE TERRITOIRE



Sources : SDEE, CMA Savoie, 2015 – MapInfo Professionnel

Cette étude s'inscrit dans un projet de territoire global faisant émerger des enjeux forts pour le maintien et le développement de l'Artisanat sur le territoire. C'est pourquoi il s'articule autour de deux axes :

- Création d'un observatoire artisanal
 - ✓ Analyse des données qualitatives et quantitatives sur l'artisanat (alimentaire, bâtiment, fabrication, services) ;
 - ✓ Etat de la création et des radiations de l'année et depuis 2000 ;
 - ✓ Mise en place d'une veille des entreprises en tension sur le territoire (transmission) ;
- Analyse des besoins fonciers des entreprises
 - ✓ Evaluation des besoins actuels des entreprises du territoire
 - L'immobilier : terrain et bâti
 - La typologie des besoins ;
 - Les aménagements extérieurs (accessibilité, livraison, stationnement, circulation, ...)
 - Les services mutualisés
 - Le développement durable (gestion des déchets, système de tri,....)

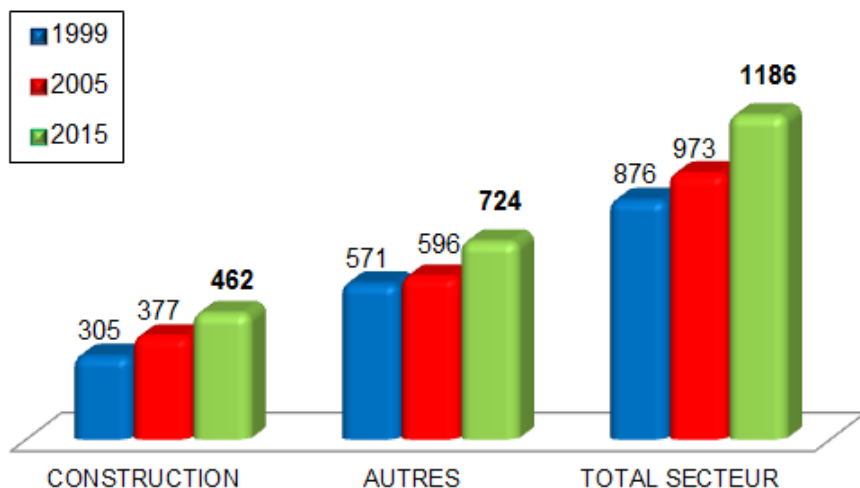
ENJEUX ET METHODE

Le travail de la CMA de Savoie s'est appuyé sur l'actualisation de l'étude ORC de 2007, de l'extraction des données du Répertoire des Métiers et de recherches Internet en complément. De surcroît, l'enquête auprès des entreprises a conduit à l'envoi d'un questionnaire papier à l'ensemble des entreprises artisanales. Des relances, via mailing et par téléphone, ont été faites pour compléter les quotas par intercommunalités (7) et par métiers (4) nécessaires à l'exploitation statistique des informations.

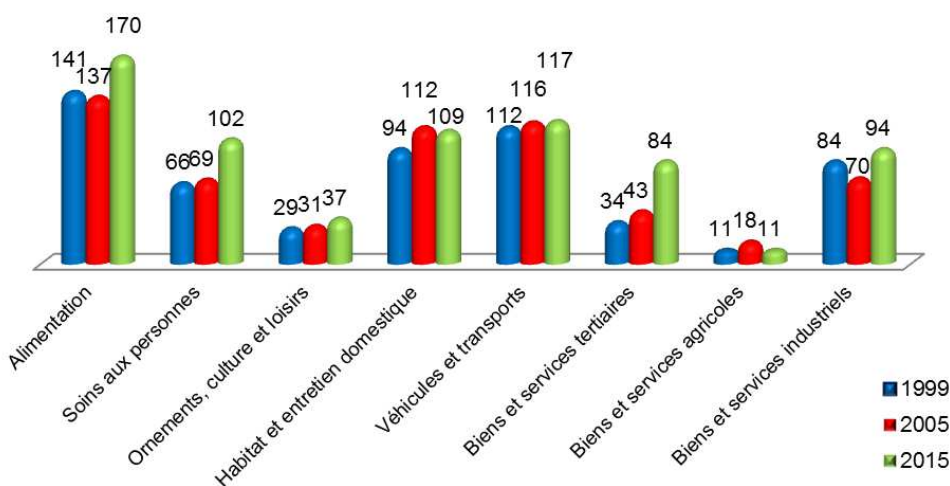
L'étude a été réalisée entre les mois de juin et de septembre 2015. Le comité technique a été réuni la première fois le 8 juillet 2015 afin de valider la grille d'enquête des entreprises. Un support de suivi de l'administration de l'enquête a été transmis le 24 août 2015 pour faire le point sur les quotas. Une première présentation en comité restreint s'est déroulée le 15 octobre 2015 et une restitution finale a été programmée le 16 novembre 2015.

PARTIE 1. OBSERVATOIRE **ARTISANAL**

1. LE PANORAMA 2015 DE L'ARTISANAT EN MAURIENNE



Sources : Répertoire des Métiers, CMA Savoie – octobre 2015



Sources : Répertoire des Métiers, CMA Savoie – octobre 2015

1.1. La démographie des entreprises

L'évolution générale des établissements artisanaux en Maurienne est **positive et continue depuis 1999 (+35,4%)**. Une **accélération s'est également produite au cours de ces dix dernières années** (+11,8 % entre 1999 et 2005 / + 21,1 % entre 2005 et 2015).

A l'échelle de la Savoie, ce taux de croissance est de +37 % entre 1999 et 2005 et de +50 % entre 2005 et 2015. Cette croissance a été soutenue par le développement de la Construction (+68 % en 15 ans et + 40 % ces dix dernières années).

L'ensemble des différents secteurs de l'Artisanat a vu leur nombre augmenter entre 2005 et 2015 sauf deux :

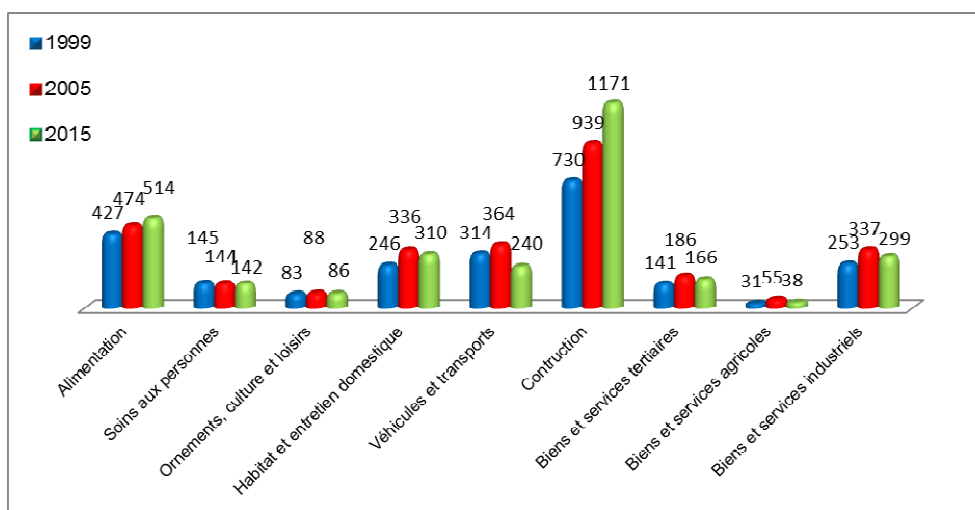
- Le secteur des Biens et Services Agricoles (- 39 %),
- Le secteur « Habitat et entretien domestique », - 2,7 % sur la période constatée.

Les secteurs **les plus « prolifiques »**, sur cette même période sont :

- Les activités de biens et services tertiaires + 95 %,
- Les activités de soins à la personne ont progressé de + 48 %,
- Les activités de biens et services agricoles et industriels respectivement + 38 % et + 34 %.

Sur une période d'étude plus longue (entre 1999 et 2015), aucune activité n'est en déclin sur le territoire de Maurienne. Les secteurs des biens et services tertiaires (+147 %), des soins à la personne (+ 54,5 %) et de la construction (+ 51,5 %), portent ce dynamisme.

Ces éléments traduisent une adaptation du tissu artisanal en direction des activités touristiques et des activités de sous-traitance industrielle au cours de ces 15 dernières années.



Sources : INSEE, CMA Savoie - octobre 2015

1.2. Les actifs de l'artisanat (dirigeants inclus)

2 966 actifs sont comptabilisés en Maurienne en 2015 avec une hausse de 1,5 % des effectifs par rapport à 2005 (2923 actifs).

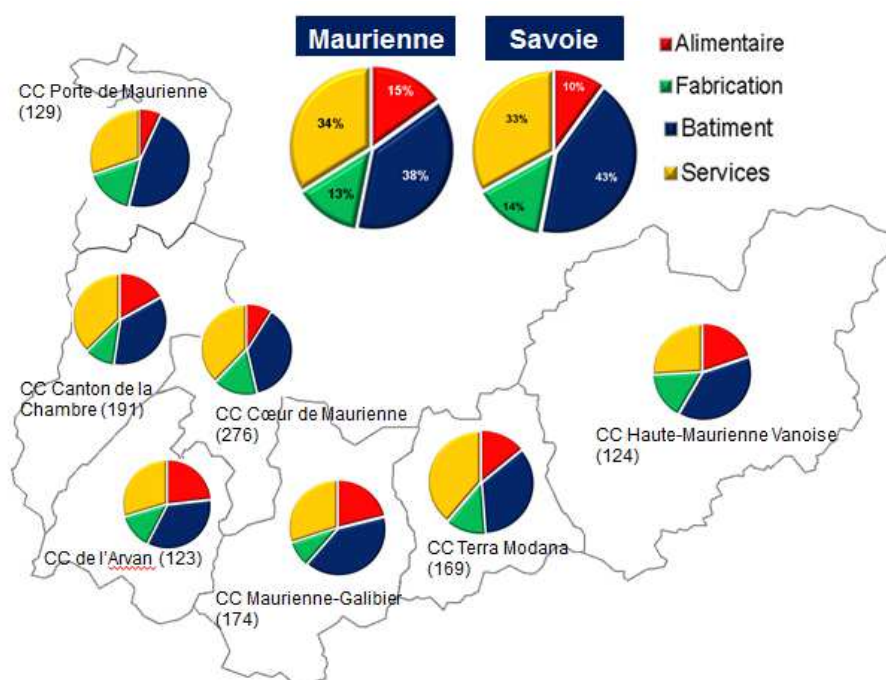
La part la plus importante revenant au secteur du **bâtiment avec 25%** des actifs.

L'alimentation est un secteur également **très bien représenté** et fortement employeur (8 % de croissance en 10 ans) ; ceci peut notamment s'expliquer par la présence importante des stations touristiques.

Les principales réductions d'actifs sur ces dix dernières années concernent les secteurs :

- Des véhicules et transports (34 %),
- Des Biens et services agricoles en régression de 31 %,
- Des Biens et Services tertiaire et industriels, tous deux en baissent de 11 %.

Distribution spatiale des métiers par intercommunalités



Sources : RM, CMA Savoie - octobre 2015

1.3. La répartition des entreprises artisanales

Spatialement, **les entreprises artisanales se localisent d'une manière uniforme sur la Maurienne**. Les intercommunalités de Cœur de Maurienne (23 % des entreprises artisanales), du Canton de la Chambre (16 %) et de Maurienne Galibier (16 %) sont les 3 principaux territoires de développement du tissu artisanal.

La représentation sectorielle illustre un tissu composé en grande partie d'entreprises du bâtiment (38 % en Maurienne) mais dans une moindre mesure par rapport à l'échelle départementale (43 %). L'autre différence porte sur le poids **des entreprises de l'alimentaire (15 % contre 10%) et de services (34 % contre 33 %) plus présente dans la vallée.**

L'impact des tissus industriels et touristiques / de loisirs favorisent en effet des externalités et potentialités économiques auxquelles répondent les entreprises artisanales. Ces dernières ont ainsi profité et dû s'adapter aux évolutions successives du tissu économique mauriennais.

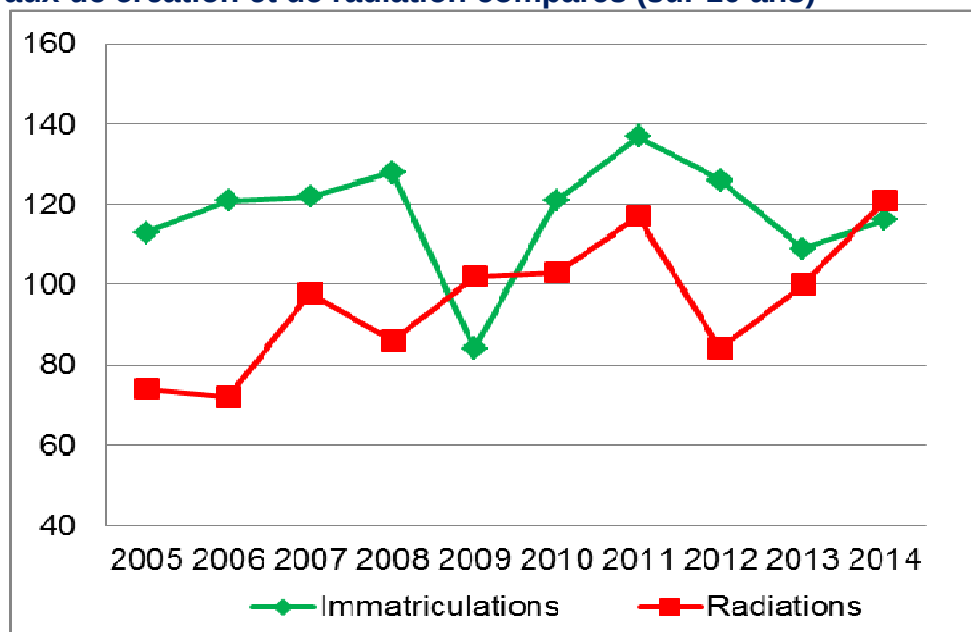
2. EVOLUTIONS

DU TISSUS ARTISANAL DE LA VALLEE DE MAURIENNE

Taux de création et de radiation comparés (2006 / 2015)

	Vallée de Maurienne		Savoie	
	2006	2015	2006	2015
Taux de création	10%	9%	11%	12%
Taux de radiation	9%	8%	7%	10%

Taux de création et de radiation comparés (sur 10 ans)



Sources : RM, CMA Savoie - octobre 2015

N.B : L'année 2009 correspond à la date de création du statut d'auto entrepreneur dont l'immatriculation au RM n'était pas obligatoire jusque là.

2.1- Taux de création / taux de radiation

L'artisanat de Maurienne se caractérise par un taux de création et de radiation **inférieur aux taux départemental**.

Le renouvellement régulier des entreprises artisanales sur le secteur mauriennais constaté en 2006 grâce à un solde légèrement positif se poursuit. Cette croissance a été constante entre 2005 et 2015, hormis l'année 2009, date de mise en place du statut fiscal de l'auto entreprise, et en 2014 avec la mise en place de nouveaux taux de TVA applicables aux entreprises.

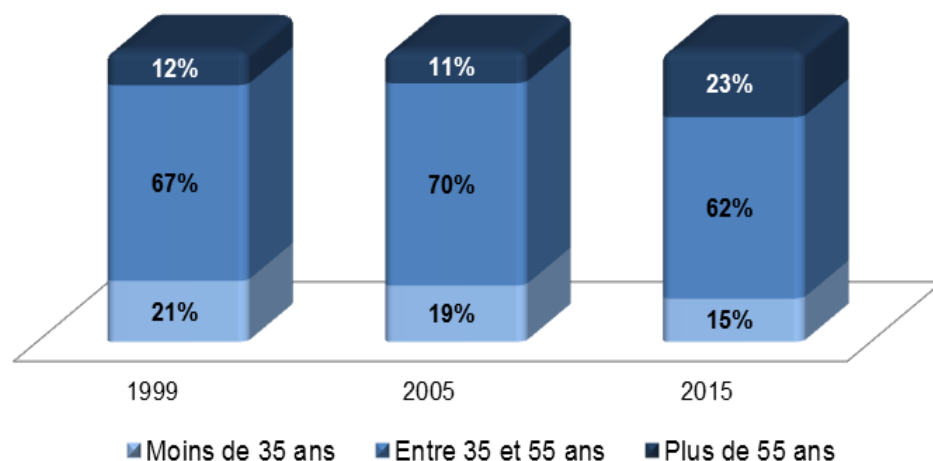
Les taux de création et de radiation depuis 2011 doivent alerter les partenaires économiques et politiques sur la fragilité et l'instabilité qui touchent le secteur des Très Petites Entreprises (TPE).

Il est donc, d'ores et déjà, **nécessaire de veiller au maintien d'activités** artisanales sur l'ensemble de la vallée que ce soit sous forme de création ou de transmission d'entreprises. L'équilibre entre les créations et les radiations doivent susciter une forme d'urgence à réagir pour ne pas laisser la situation se dégrader.

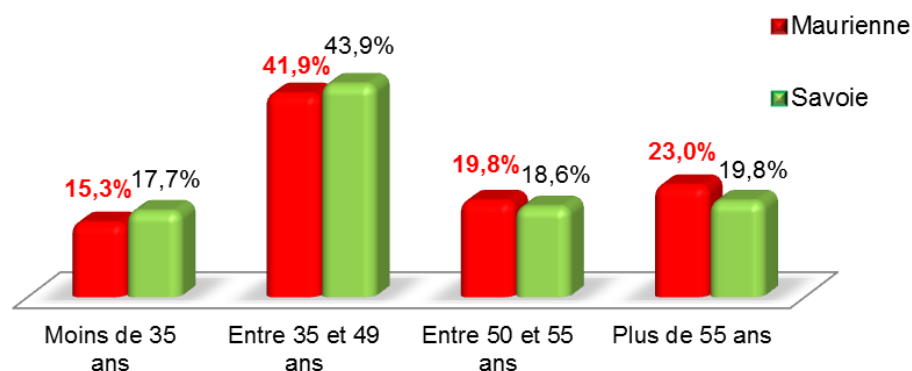
Spatialement, toutes les intercommunalités ont vu le nombre d'entreprises artisanales progresser. **En dix ans, le territoire gagne 232 entreprises**. Les Communautés de Communes Porte de Maurienne (+ 49 entreprises), Canton de la Chambre (+ 41) et Haute-Maurienne Vanoise (+ 35) sont celles ayant le tissu qui a le plus augmenté.

Au 1^{er} semestre 2015, on comptabilise 86 créations contre 74 radiations d'entreprises. En extrapolant ces données, le solde sur 2015 « devrait » être positif.

Evolution de l'âge des dirigeants d'entreprises entre 1999, 2005 et 2015 (Vallée de Maurienne)



Age des chefs d'entreprises artisanales (2015)



Sources : RM, CMA Savoie - octobre 2015

2.2 - Pyramide des âges

Le résultat de cette analyse confirme les difficultés à court terme puisque **23% des chefs d'entreprises ont plus de 55 ans**.

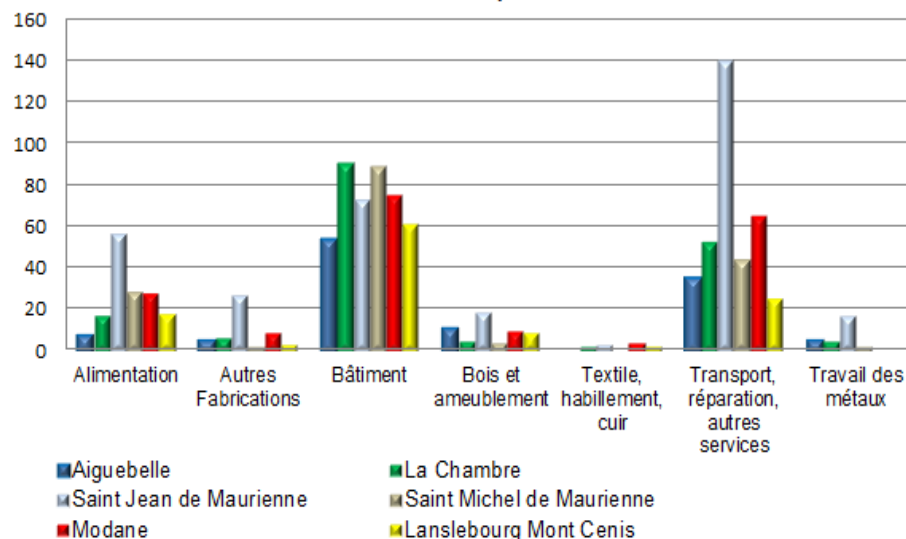
Il interroge également sur l'effritement des classes d'âges médianes (35-55 ans) sous-entendant, à moyen terme, des problématiques de maintien et de diversité du tissu artisanal local.

La problématique de **la transmission d'entreprise sera un enjeu à court terme** plus qu'à moyen terme. L'âge des chefs d'entreprises ne met aujourd'hui pas en péril l'artisanat mais pourrait déséquilibrer le tissu d'activités. Ainsi, il apparaît nécessaire de rester vigilant quant à la transmission et survie de certains savoir-faire.

Ce constat est renforcé par comparaison avec les dynamiques en cours sur la Savoie et l'accentuation du vieillissement des chefs d'entreprises dans la vallée.

Les métiers du bâtiment et de la fabrication présentent 45 % de chefs d'entreprises ayant plus de 50 ans contre 44 % pour l'alimentaire et 40 % pour les services. En croisant cette information avec les métiers en tension, une question sur la transmission / cession d'entreprises de la fabrication se pose fortement, d'autant plus que le territoire ne forme ni n'accueille de main d'œuvre dans ces métiers.

Répartition sectorielle et cantonale des entreprises (octobre 2015)



N.B : Les répartitions tiennent compte des anciens cantons de Maurienne pour permettre les comparaisons avec l'étude de 2007.

Source RM, CMA Savoie – octobre 2015

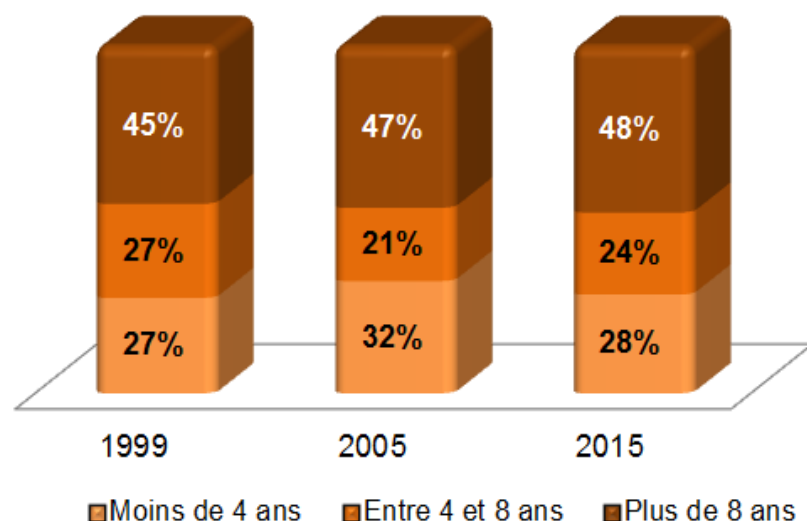
2.3 – Entreprises actives

Les spécificités de la vallée de Maurienne en matière d'activités artisanales sont de deux ordres :

➤ **Sectoriel** : une répartition dite « classique » des différents secteurs artisanaux avec notamment une très bonne représentation du secteur transport, réparation et autres services et du secteur du bâtiment et alimentation.

➤ **Territorial** : essentiellement due à la structure géographique puisque la Communauté de Communes (CC) de Cœur de Maurienne est la plus pourvue en termes d'entreprises artisanales avec 276 entreprises. Suivent, la CC Canton de La Chambre et la CC Maurienne-Galibier avec respectivement 191 et 174 entreprises artisanales ; les CC Haute-Maurienne Vanoise (124) et de l'Arvan (123) fermant la marche.

Evolution de l'ancienneté des entreprises entre 1999, 2005 et 2015 (Vallée de Maurienne)

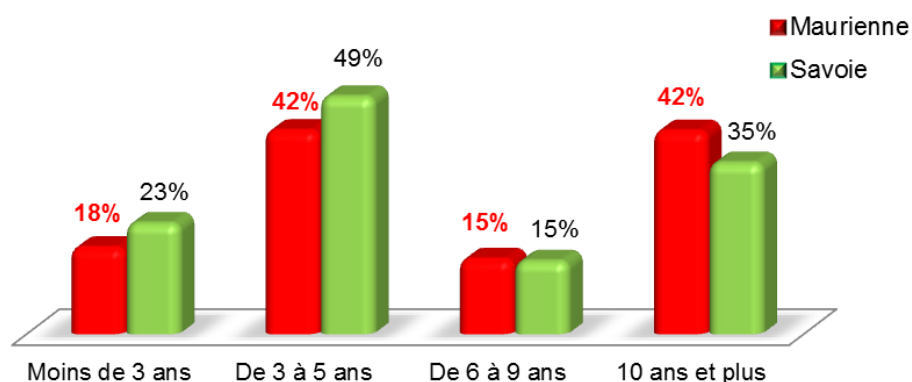


2.4 – Ancienneté des entreprises

Suite aux constats faits sur l'âge des dirigeants avec une part de plus en plus prépondérante de dirigeants âgés, il semble logique de trouver des **entreprises majoritairement plus anciennes**. Cet élément renforce ainsi la problématique de **transmission d'entreprises à court terme et du maintien des savoir-faire locaux**. L'ancienneté des entreprises témoignent aussi des divergences spatiales. Le département de la Savoie dispose de plus d'entreprises artisanales jeunes ; créer il y a moins de 5 ans.

A l'inverse, cette ancienneté témoigne d'un ancrage territorial fort de ces entreprises et d'un attachement à la Maurienne que n'ont / n'auraient pas d'autres entreprises plus grandes.

L'ancienneté des entreprises artisanales (2015)



Sources : RM, CMA Savoie - octobre 2015

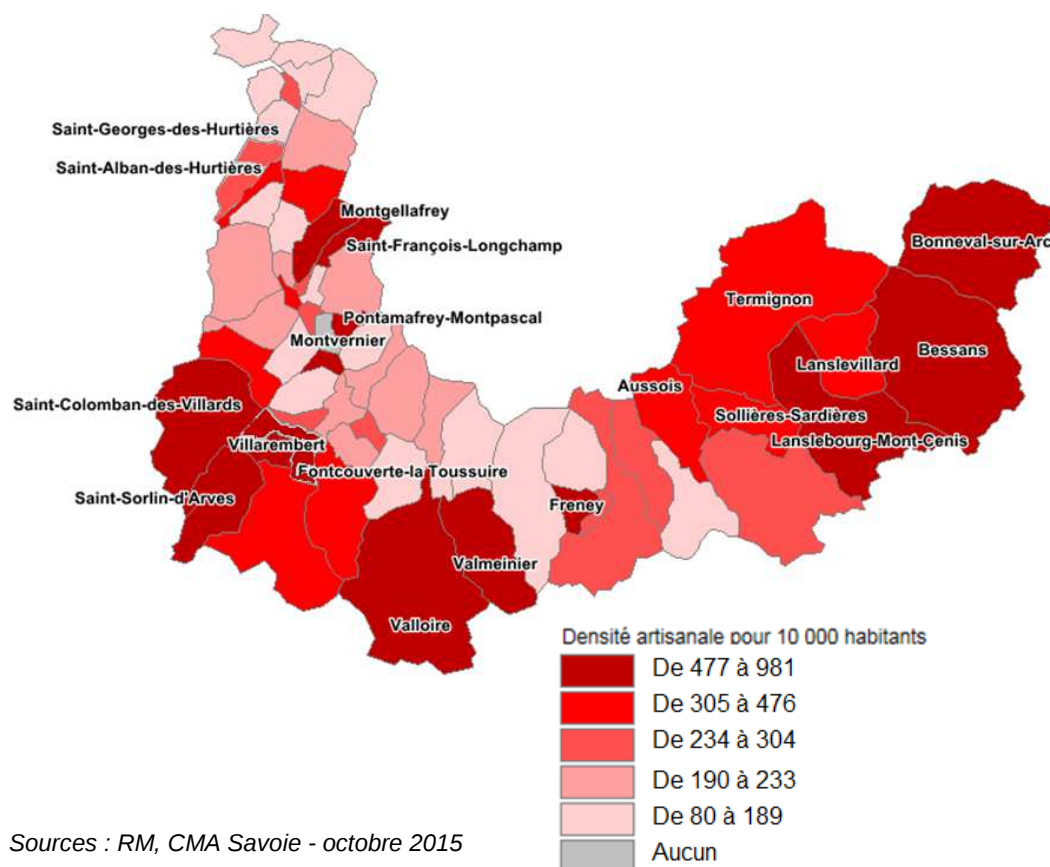
2.5 - Densité artisanale

La densité artisanale sert à mesurer le nombre d'entreprises du secteur rapporté à la population locale, c'est donc un parfait indicateur de comparaison des secteurs géographiques.

La vallée de la Maurienne possède une densité d'entreprises artisanales supérieure en comparaison aux territoires du bassin d'Albertville (258) et du département de la Savoie (293), mais bien moins que le territoire également limitrophe de Tarentaise Vanoise (528).

Ceci s'explique notamment par la géographie, l'histoire industrielle de la vallée et de l'activité touristique du territoire.

La densité moyenne s'établit à 304 entreprises artisanales pour 10 000 habitants avec des différences spatiales entre intercommunalités présentant un **important tissu artisanal comme les CC de l'Arvan (445) et de Haute Maurienne-Vanoise (450)**. A l'inverse les CC Porte de Maurienne (177) et Cœur de Maurienne (209) présentent des taux de densité plus bas relatif à une population plus nombreuse et à une diversité d'activités plus conséquentes en entrée de vallée.



Sources : RM, CMA Savoie - octobre 2015

3. METIERS EN TENSION

3.1. - Des métiers demandeurs mais non pourvus en emploi

Les métiers en tension sont ceux sur lesquels les plus gros problèmes de recrutements sont constatés. Ce ne sont pas forcément ceux qui représentent les plus gros volumes de recrutements mais leur pénurie peut empêcher le développement de l'entreprise ou demander un temps trop long de recrutement (plusieurs mois).

Certaines compétences peuvent connaître une tension entre une forte demande brutale liée au développement d'un ou de plusieurs secteurs d'activités et une pénurie temporaire de ressources disponibles.

La réalité sur les métiers en tension en Maurienne met en avant principalement des **difficultés de recrutement de personnel qualifié dans les secteurs de la mécanique et du travail des métaux, dans les services aux industries, les services aux personnes et les métiers de bouche traditionnels**. La main d'œuvre est soit absente soit difficile à conserver.

Un artisan boucher a témoigné de ces difficultés à conserver des bouchers provenant d'autres départements français (3 bouchers à l'essai en 2 ans) principalement parce qu'ils n'arrivaient pas à s'habituer aux conditions climatiques et à la géographie de montagne. Le seul employé conservé provient de Roumanie.

Liste des métiers en tension	TARENTEISE	MAURIENNE
Bâtiment		
Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction	4,3	0
Mécanique, travail des Métaux		
Ouvrier non qualifiés travaillant par formage de métal	4,3	0
Ouvrier qualifiés travaillant par enlèvement de métal	2,3	2,7
Ouvrier qualifiés travaillant par formage de métal	1,7	5,7
Ouvriers non qualifiés de la mécanique	5,2	-0,4
Industrie de process		
Ouvrier non qualifiés des industries de process	-1,7	7,4
Techniciens et agents de maîtrise des industries de process	2,8	3,6
Matériaux souples, bois, industries graphiques		
Ouvrier non qualifié du textile et du cuir	5,2	13,1
Maintenance		
Ouvriers qualifiés de maintenance	2,8	1,3
Maintenance des bâtiments et des locaux	1,2	-0,3
Ouvriers qualifiés de la réparation automobile	3,4	1,4
Transports, logistique		
Agent d'exploitation des transports	3,5	0
Ouvrier non qualifié de la manutention	4,2	-3,1
Alimentation		
Bouchers, boulangers, charcutiers	6,6	3,8
Services aux particuliers et aux collectivités		
Agents d'entretiens	1,9	1,8
Coiffeurs, esthéticiennes	2,2	-2
Agents de gardiennage et de sécurité	3,3	-0,8
TOTAL	2	1

 Tension sur la demande d'emploi

Sources : indice de tension relative par famille de métiers et par territoires, Direccte, avril 2015

3.2. - Croisement entre métiers en tension et évolutions des actifs et du nombre d'entreprises

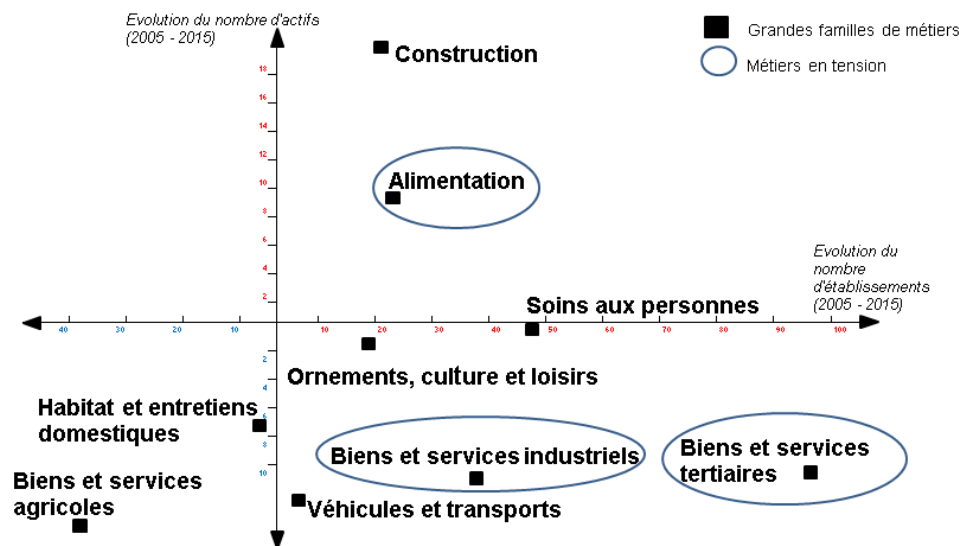
Le croisement des informations entre l'évolution sur 10 ans du nombre d'établissements et du nombre d'actifs traduit les activités portant le dynamisme du territoire et celles en difficultés.

L'alimentation est celle qui paradoxalement a vu le nombre de structures augmenter tout comme le nombre d'actifs. A première vue, ce métier n'est pas en tension. Pour autant, l'augmentation du nombre d'actifs relevée se traduit par l'accroissement des activités de vente à emporter, qui elles-mêmes, génèrent la création de 2 à 3 actif (chef d'entreprise inclus). Les métiers dit traditionnels (bouchers, charcutiers, boulangers,...) restent en décroissance en volume et ont énormément de mal à conserver et/ou attirer du personnel dans leur activité.

Les activités de biens et services industriels et tertiaires ont connu un accroissement du nombre d'établissements tout en subissant une baisse du nombre d'actifs. Cette dichotomie s'explique par :

- La réduction des effectifs salariés pour faire face aux conséquences de la crise économique : baisse de la demande en sous-traitance industrielle, baisse du chiffre d'affaires et maintien aléatoire des trésoreries ;
- L'augmentation des établissements répond aux besoins d'externalités pour répondre aux flux de saisonniers au cours de la saison. Cela se traduit par une augmentation du nombre d'établissements tout en permettant un accroissement fort du nombre d'actifs.

Ces deux éléments ne doivent pas faire oublier que certains métiers sont plus demandés que d'autres dans une même famille. Concernant les saisonniers, cette main d'œuvre flexible a trouvé sous le régime de la micro entreprise le moyen de développer les conditions d'une employabilité à l'année principalement dans le domaine de la construction. Un focus plus précis sur les métiers et les conditions d'exercice et leurs besoins pourraient permettre de faire le lien entre les secteurs de l'artisanat et du tourisme.



Source : SDEE, CMA Savoie - octobre 2015

PARTIE 2. ANALYSE DE **L'ENQUETE AUX** **PROFESSIONNELS**

1.METHODE ET QUOTAS



1.1. - La méthode mise en place

Afin de compléter l'analyse quantitative de l'artisanat sur la Maurienne, il convenait de mettre au point une étude qualitative susceptible de mettre au jour la situation économique réelle et les besoins éventuels du secteur artisanal de la vallée de Maurienne.

Une enquête a été réalisée sur l'ensemble des entreprises artisanales du territoire d'étude au cours de l'été 2015.

Elle est intégrée et mise en parallèle avec l'observatoire artisanal de la Maurienne. L'enquête a permis de constituer un échantillon représentatif géographiquement et sectoriellement de 131 entreprises sur les 1 1186 que compte le territoire.

Un échantillon est dit représentatif dès lors qu'il représente 7 % de la population mère. Avec 11 % des entreprises du territoire ayant participé à l'enquête, nous sommes en mesure de conduire l'analyse des données.

Les distributions spatiales et sectorielles de l'échantillon

Nom Intercommunalités	Données de base		QUOTAS ENQUETE	
	Nb artisans	représentativité	Nb artisans	représentativité
Communauté de communes Porte de Maurienne	129	10,9%	10	8%
CC du Canton de la Chambre	191	16,1%	21	16%
CC Cœur de Maurienne	276	23,3%	33	25%
CC de l'Arvan	123	10,4%	11	8%
Communauté de communes Maurienne-Galibier	174	14,7%	18	14%
Communauté de communes Terra Modana	169	14,3%	21	16%
CC Haute-Maurienne Vanoise	124	10,5%	17	13%
TOTAL	1186	100%	131	100%

Catégorie	Données de base		QUOTAS ENQUETE	
	Nb artisans	représentativité	Nb artisans	représentativité
ALIMENTATION	180	15,2%	20	15%
BATIMENT	449	37,9%	48	37%
FABRICATION	155	13,1%	17	13%
SERVICES	402	33,9%	46	35%
TOTAL	1186	100%	131	100%

1.2 - Répartition spatial et sectorielle de l'artisanat en Maurienne

Les quotas mis en place pour l'administration du questionnaire entreprise ont été pratiquement tous respectés. Ainsi les secteurs géographiques ou les métiers manquants ont fait l'objet de deux phases de relances téléphoniques afin de s'assurer une parfaite représentativité du territoire.

Au final, la représentativité sectorielle est conforme à celle du territoire. La représentativité par intercommunalités est quelque peu déséquilibrée du fait de l'absence de répondant sur les CC de Porte de Maurienne et de l'Arvan.

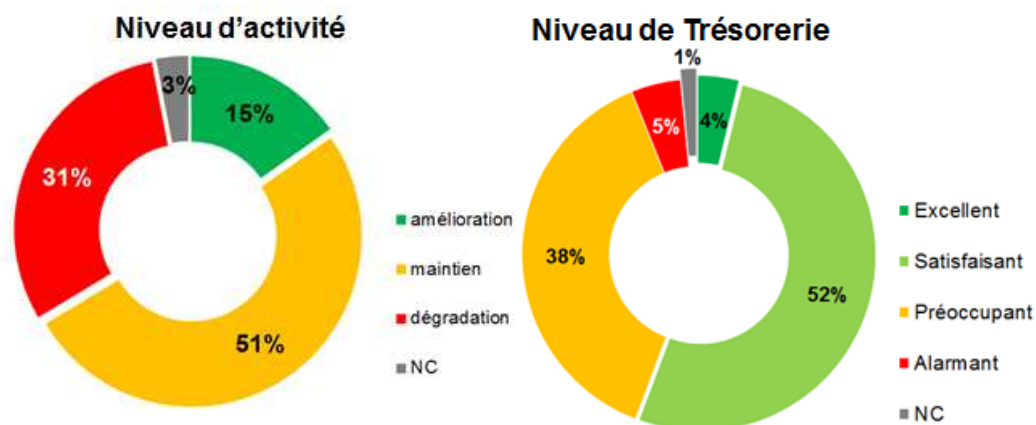
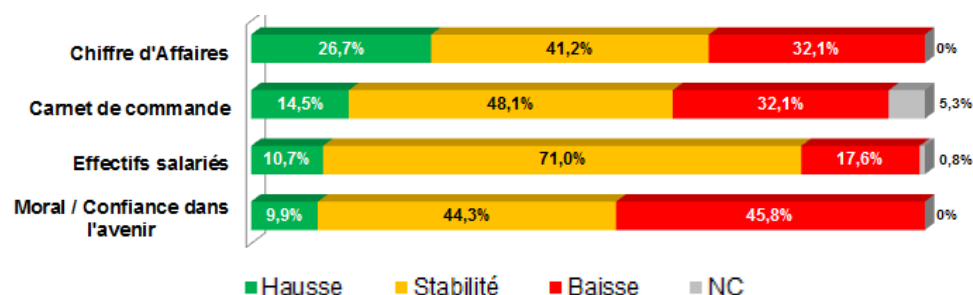
Les principales caractéristiques de l'échantillon



Sources : SDEE, CMA Savoie - octobre 2015

2.REGARDS SUR L'ACTIVITE

Les principaux indicateurs de la santé économique et financière



Sources : RM, CMA Savoie, octobre 2015

2.1 – La situation financière des entreprises

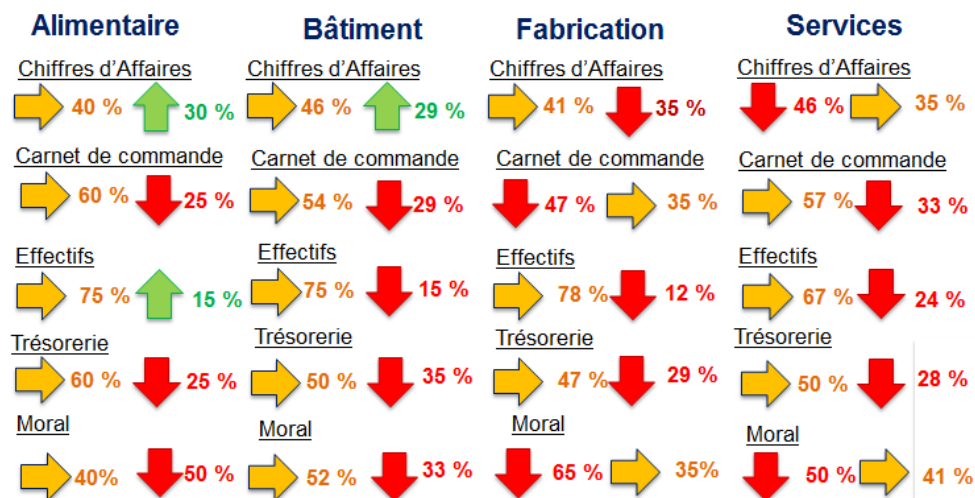
La croissance de l'artisanat sur la vallée ne se résume pas seulement en termes de nombre d'entreprises ou d'actifs ; elle est, en effet, corolaire à l'activité économique de ses entreprises :

- **32 %** des entreprises estiment une **progression de leur chiffre d'affaires** sur l'année 2015 avant clôture de leur exercice comptable contre 69 % en 2006.
- **60,2 %** estiment que leur **carnet de commande est satisfaisant** en 2015 (contre 77,3 % en 2006).
- **Les effectifs salariés se maintiennent, voir se dégradent** tout comme leur moral / confiance en l'avenir.

Cependant si le moral est en berne, le niveau d'activité comme celui des trésoreries indiquent une situation non encore alarmiste voire plutôt saine. Les entreprises ont choisi de geler leurs investissements, de licencier parfois pour faire face à la baisse de leur carnet de commande.

En comparaison avec l'analyse de 2007, il est flagrant que les conséquences de la crise sont bien présentes dans le bilan des entreprises artisanales et que les perspectives actuelles économiques ne conduisent pas à l'optimisme.

Evolutions dominantes par métiers



Grille de lecture :

La première flèche indique la valeur dominante et la seconde la tendance arrivant juste après.. Ainsi, pour le chiffre d'affaires des alimentaires, il faut comprendre que la plupart des entreprises déclarent un CA stable (40 %), voir en hausse (30 %). En revanche, les entreprises de la fabrication déclarent certes un CA stable (41 %) mais dans une seconde mesure en baisse (35 %). Pour les carnets de commande, la fabrication indique clairement une baisse (47 %) et pour 35 % d'entre elles une stabilité sur ces 2 dernières années.

2.2. – Une approche par métiers des données sur la santé économique des entreprises.

Economiquement, les secteurs de la fabrication et des services sont ceux présentant le plus de critères à la baisse : chiffre d'affaires, carnet de commande, effectifs, trésorerie et moral/ confiance dans l'avenir.

Les professionnels de l'alimentaire et du bâtiment témoignent d'un peu plus d'optimisme par rapport au niveau de chiffre d'affaires au cours de ces deux dernières années tout en décrivant également des tendances à la baisse pour les autres critères. Seuls les effectifs évoluent vers le positif pour l'alimentaire.

Les métiers dits en tension ayant participé à l'enquête témoignent des mêmes évolutions concernant les principaux indicateurs économiques. Les variations constatées portent principalement sur des baisses plus prononcées de leur CA (41 % le déclarant à la baisse contre 32 %), de leur carnet de commande (39 % contre 32 %).

D'une certaine façon le manque de main d'œuvre pénalise leur croissance et leur capacité de développement. En témoigne également leur niveau d'activité jugée plus préoccupant (45 %) que pour le reste des métiers (39 %).

3.L'OCCUPATION FONCIERE ET/OU IMMOBILIERE ACTUELLE

Emprise bâtie des entreprises artisanales en 2006 et 2015

Type d'immobilier	Fréquence 2006	Fréquence 2015
Magasin / showroom	37,5%	29,8 %
bureau	29,2%	50,4 %
entrepôt	16,7%	32,1 %
atelier	45,8%	53,4 %
aire de stockage extérieure	6,2%	23,7 %

Surface médiane effective selon le type d'immobilier (en m²)

	Maurienne 2006	Maurienne 2015
magasin	50	53
bureau	20	16
entrepôt	60	50
atelier	120	85

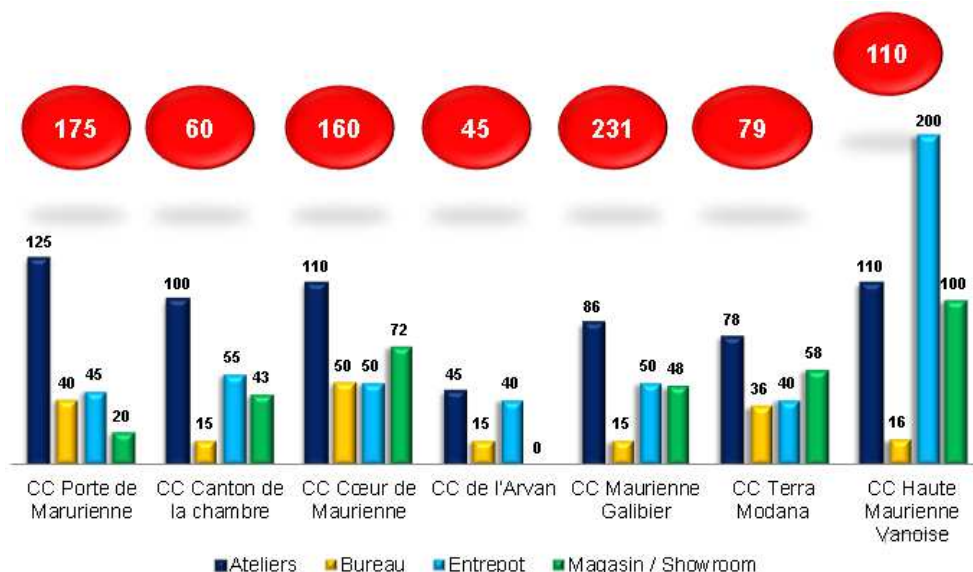
3.1 – Etat des lieux

Le choix de la médiane est principalement justifié car elle permet de réaliser des distributions asymétriques. Ces distributions représentent le mieux la moyenne arithmétique et partage notre échantillon en deux ensembles égaux par rapport à une valeur. A la différence de la moyenne qui prend en compte toutes les valeurs même les plus exceptionnelles.

Le **foncier artisanal** en Maurienne est **très homogène et divers** dans la mesure où la **mixité foncière** (entrepôt et/ou atelier + bureau + aire de stockage extérieure éventuelle) au sein des entreprises artisanales est **très importante**.

Les espaces de transformation ou de fabrication des produits artisanaux (ateliers) restent néanmoins la surface privilégiée des artisans (85 m²) et ce devant les surfaces de stockages, les surfaces de commercialisation et la partie administrative. **En 9 ans, ces surfaces ont principalement diminué pour les ateliers, entrepôt et surface administrative** dû à la crise, au coût, aux conditions d'accès aux prêts bancaires, à la disponibilité foncière ou immobilière.

3.2. - La distribution des surfaces selon les intercommunalités et les métiers (médiane)



NB : Les valeurs dans les bulles rouges indiquent la surface totale médiane occupée par les artisans selon l'intercommunalité.

(médiane exprimée en m²)	ALIMENTAIRE	BATIMENT	FABRICATION	SERVICES
Ateliers	80	100	125	77
Bureau	15	20	10	16
Entrepôt	50	75	20	28
Magasin / Showroom	50	35	95	52
Aire de stockage extérieure	37	300	200	150
TOTAL	105	85	120	40

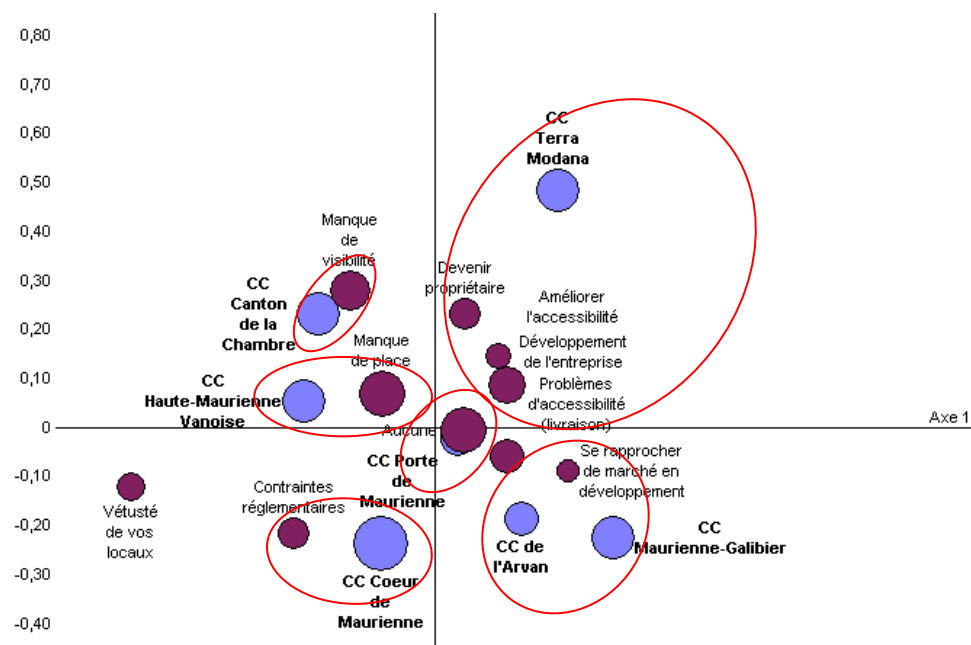
Sources : Enquête Maurienne, CMA Savoie 2015

Les surfaces utilisées par les artisans mettent en avant l'appareil de transformation ou de fabrication (ateliers) dans la plupart des intercommunalités hormis pour celle de Haute Maurienne Vanoise (CCHMV) présentant le plus fort taux de surfaces d'entrepôt. Cette valeur exceptionnelle doit tenir compte de composition de notre échantillon sur ce territoire avec deux alimentaires utilisant majoritairement ce type de surface. De surcroît, les valeurs élevées de ce territoire sont dues à une moins forte mobilisation des entreprises de services qui occupent moins de surfaces immobilières que les autres secteurs de l'artisanat (40 m² contre 85 m² pour le Bâtiment et 100 m² pour l'alimentaire).

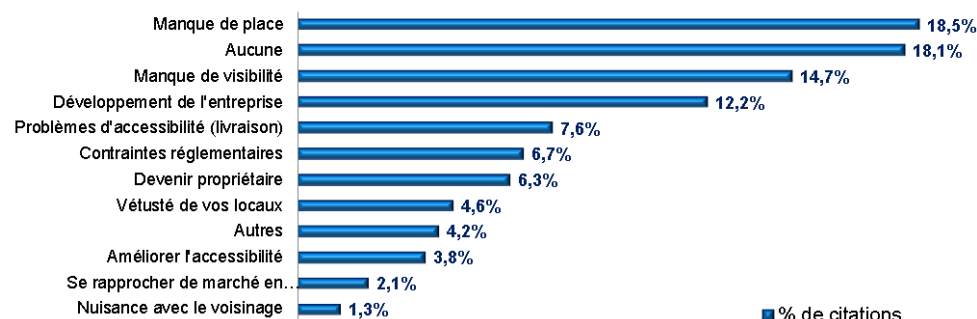
La faiblesse de la CC de l'Arvan s'inscrit dans une relative sous représentativité des entreprises participants à l'enquête combinée à un taux de répondant issue du secteur des services supérieure à la moyenne (55 % contre 35 % sur l'échantillon).

Les aires de stockages extérieures varient entre 80 m² (CCHMV) à 500 m² (CCC La Chambre) voir 1 100 m² pour la CC Terra Modana. La plupart des autres intercommunalités se situent entre 100 et 200 m²

Principales difficultés par intercommunalités



Liste des difficultés relevées par notre échantillon



Sources : Enquête Maurienne, CMA Savoie 2015

3.3. – Les principales difficultés exprimées par rapport à leur implantation actuelle

L'analyse présentée, et celles suivantes, repose sur des cartes dites « ACP » (Analyse par Composante Principale). L'idée principale est de croiser des données et de mieux comprendre quelles variables sont associées aux axes et quel est le poids relatif de chacune d'elles dans chaque composante.

Ainsi, selon les territoires, les entreprises ont exprimé des difficultés relatives à leur implantation actuelle comme le manque de visibilité (CC Canton de La Chambre), le manque de place (CCHMV) ou encore devenir propriétaire (CC Terra Modana). Mais également par rapport à leur environnement règlementaire (CC Cœur de Maurienne) ou pour assurer leur développement économique en se rapprochant de marché en développement (CC Maurienne Galibier et Arvan).

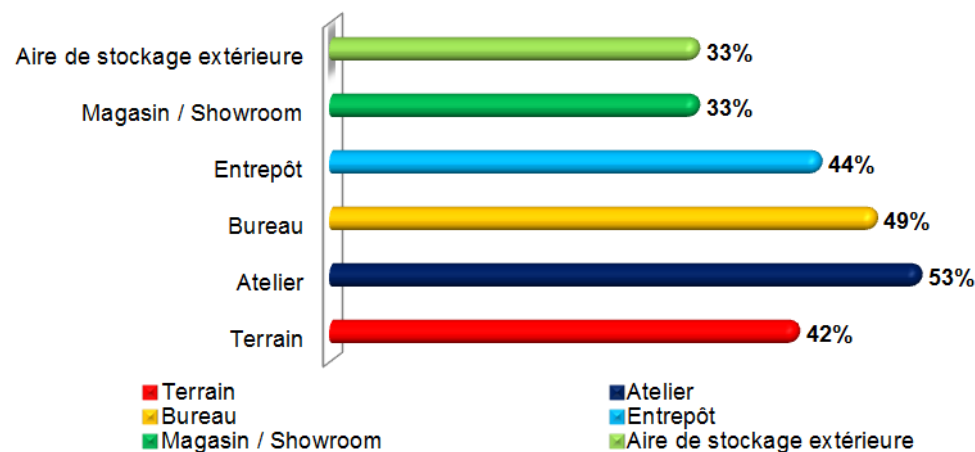
Les entreprises composant notre échantillon doivent surmonter des difficultés pour amplifier le développement de leur entreprise mais aussi pour solutionner l'accessibilité et leur visibilité. Ces thématiques ont été également mises en avant sur le territoire de la Tarentaise dans des proportions supérieures (80 % des citations sur le développement de l'entreprise et 31 % sur l'accessibilité / visibilité (enquête CMA 2011).

4. LES BESOINS EXPRIMES EN FONCIER ET/OU IMMOBILIER

Superficies médianes selon le type d'immobilier d'entreprise sur la vallée de Maurienne en 2006 et 2015 (en m²)

	Besoins futurs 2006	Besoins futurs 2015
Magasin	25	55
bureau	40	20
entrepôt	100	100
atelier	300	180

Nombre de citations sur les fonctions nécessaires pour leur projet immobilier



Sources : Enquête Maurienne, CMA Savoie 2015

4.1. - Les enjeux futurs

La prise en compte des besoins fait ressortir que **44 % des entreprises artisanales de notre échantillon formulent des demandes soit sur un local (50 % des demandes)**, soit sur un terrain (29 %) soit sur un terrain et/ou un local (21 %). Ces besoins appellent à une mise à disposition rapide puisque **64 % sont formulés à court terme (moins de 2 ans)**. De plus, dans la moitié des cas, ces recherches ont débuté il y a moins d'un an dans un rayon compris principalement à l'échelle de leur commune, voire de l'intercommunalité, actuelle d'implantation.

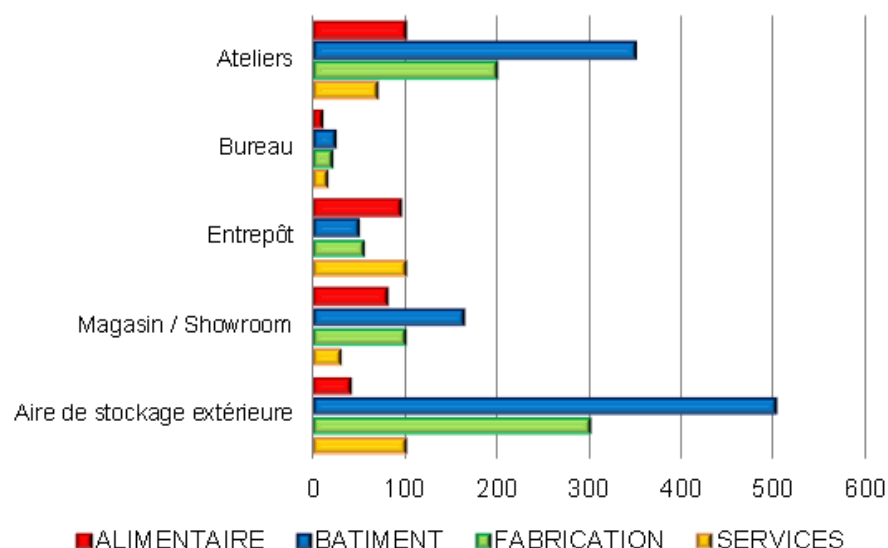
Généralement ses recherches portent sur des surfaces de 1000 m² de terrain et/ ou de 245 m² de bâti.

Les types d'immobiliers demandés sont de tous ordres : bureau + entrepôt/atelier + aire de stockage extérieure avec, dans un projet sur deux, un besoin de surface de production (ateliers cités à 53 %) devant une surface administrative puis d'entrepôt. Le produit ainsi attendu par les professionnels devrait donc proposer à minima ses trois fonctions.

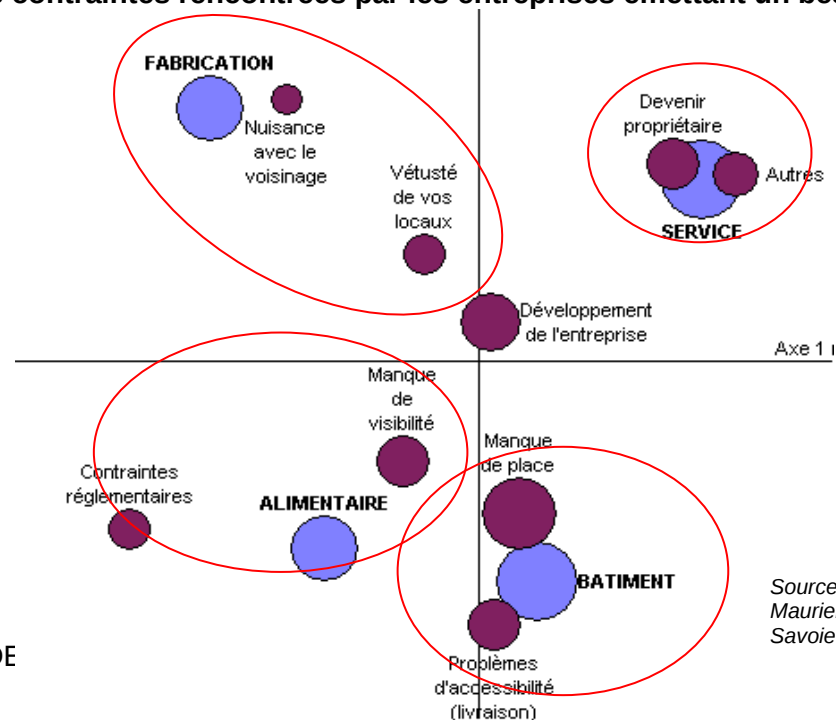
Les solutions foncières et/ ou immobilières doivent également tenir compte de l'évolution des demandes depuis ces 9 dernières années : baisse générale des surfaces attendues, indisponibilité foncières et immobilières actuelles des TPE. Les artisans ont revu à la baisse, à la fois, les surfaces administratives (en les divisant par deux) et les surfaces de production (un peu moins de la moitié) tout en conservant une surface de stockage intérieure équivalent pouvant servir de variable d'ajustement à l'appareil productif.

Les artisans actuels privilégient des surfaces de commercialisation plus grande pour assurer eux-mêmes la commercialisation de leur produit et réduire les intermédiaires. Ce changement témoigne de l'adaptation des artisans aux comportements actuels d'achats.

Caractéristiques des besoins selon les métiers



Les contraintes rencontrées par les entreprises émettant un besoin



Sources : Enquête Maurienne, CMA Savoie 2015

4.2. - La typologie des besoins par métiers

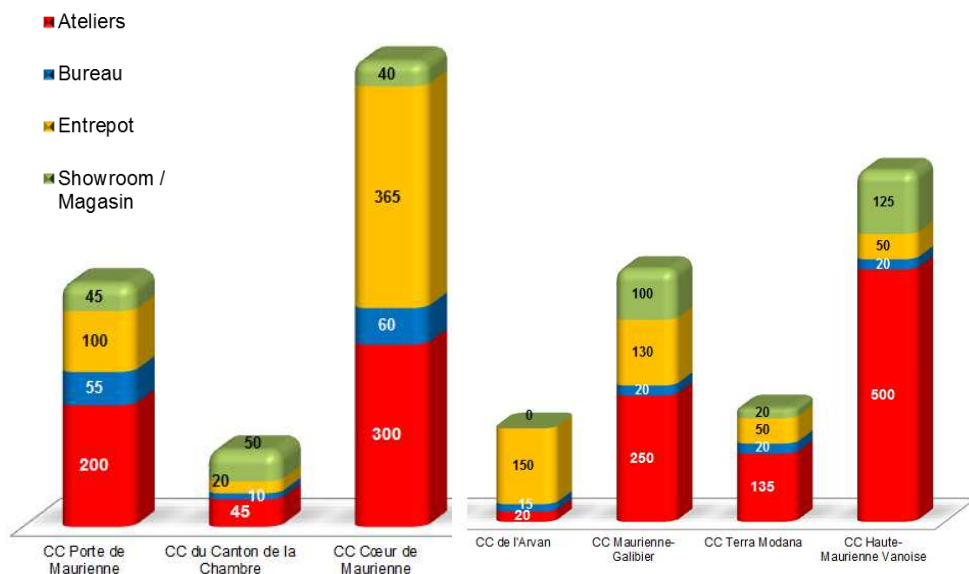
Selon les secteurs de l'artisanat le besoin ne s'exprime pas sur les mêmes types de fonctions. Ainsi, par métiers les solutions foncières et immobilières permettront de :

- répondre à des contraintes de commercialisation (manque de visibilité) et de conformité aux règles sanitaires pour les artisans alimentaires ;
- devenir propriétaire (services) ;
- proposer des locaux adaptés à la profession en matière de qualité du produit et de relation avec son environnement (fabrication)
- répondre à une problématique de stockage du matériel et/ou des matériaux tout en permettant d'accéder facilement et rapidement à l'entreprise pour lui livrer ses matières premières (bâtiment).

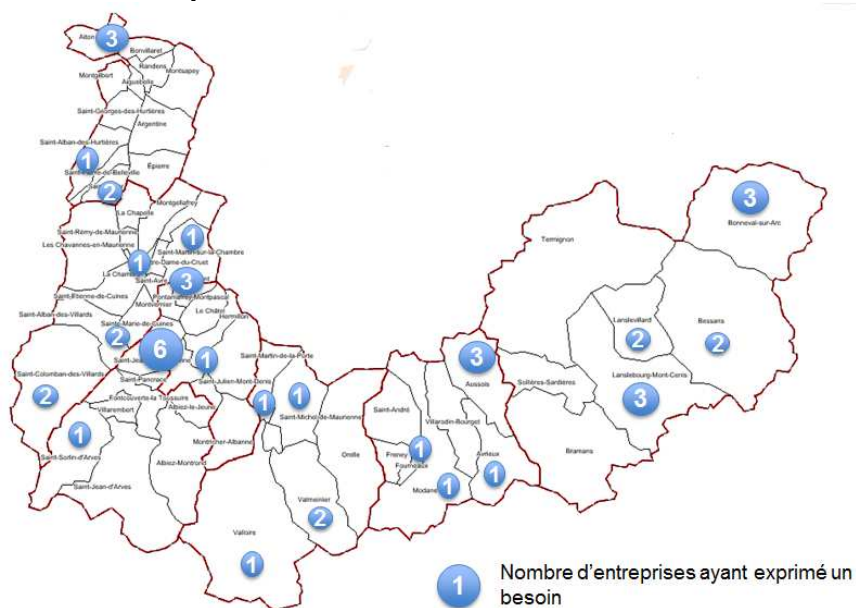
Les entreprises de l'alimentaire émettent un besoin sur des surfaces combinant atelier / entrepôt et magasin. Pour les entreprises du bâtiment et de la fabrication, on retrouve une même mixité des fonctions entre une partie ateliers / aires de stockages et une partie magasin / showroom. Enfin, les activités de services demandent plus de surfaces d'entrepôt et de stockage extérieur que de surfaces d'ateliers.

Une analyse plus fine du besoin par sous-catégorie de métiers est, à ce jour, impossible du fait du nombre de répondants trop restreint. Ainsi le besoin d'une entreprise artisanale de l'alimentaire s'établit à 100 m² de surface bâtie, une entreprise du bâtiment à 400 m², une entreprise de la fabrication à 245 m² et une des services à 95 m².

Pour les métiers en tension, les besoins s'établissent à 80 m² principalement sur des surfaces dédiées aux activités de fabrication et alimentaire



Distribution spatial des besoins



Sources : Enquête Maurienne, CMA Savoie 2015

4.3. - La type de locaux attendu par intercommunalités

Les demandes formulées sont le fait d'entreprises âgées de 5 ans et plus (60 % des demandes), voire de plus de 10 ans (40 %). Ces besoins témoignent d'une volonté de développement de l'entreprise (35 % des modalités de justification des besoins) et/ ou d'augmentation des surfaces (25 %).

Spatialement, la répartition des besoins concerne chaque intercommunalité dans des proportions variables en typologie et en surface. Les intercommunalités de Cœur de Maurienne et de Haute Maurienne Vanoise recensent le plus de mètres carrés attendus car elles représentent 50 % des entreprises ayant exprimé un besoin. De surcroît, la typologie d'entreprises exprimant des demandes sont pour moitié des activités du bâtiment fortement demandeuses de mètres carrés d'atelier.

Au regard des projets énoncés, il semblerait que 20 % des chefs d'entreprises artisanales sont en capacité de créer des emplois si leurs projets se concrétisent. **Ces derniers permettraient d'embaucher 50 emplois dans les deux ans à venir tous secteurs d'activités confondus.**

5. LES CARACTERISTIQUES DU LIEU D'IMPLANTATION

5.1. - Les modalités d'occupation et de format du bâti

Les caractéristiques générales des projets dressent la liste des préférences des artisans en matière d'immobilier. , ces derniers n'émettent aucune préférence qu'il s'agisse du type de bâti ou de l'état de réception. Seule exception, les artisans de la fabrication sont plus enclins à choisir un bâti indépendant (35 %) que les autres catégories professionnelles sans doute pour éviter / réduire les nuisances dues à l'activité.

Sur les questions de livraison d'une surface hors d'eau / hors d'air ou assurer eux-mêmes la construction, les artisans n'ont aucune préférence. Sans surprise, ce sont les artisans du bâtiment qui expriment le plus la volonté d'assurer eux-mêmes la construction de leurs locaux.

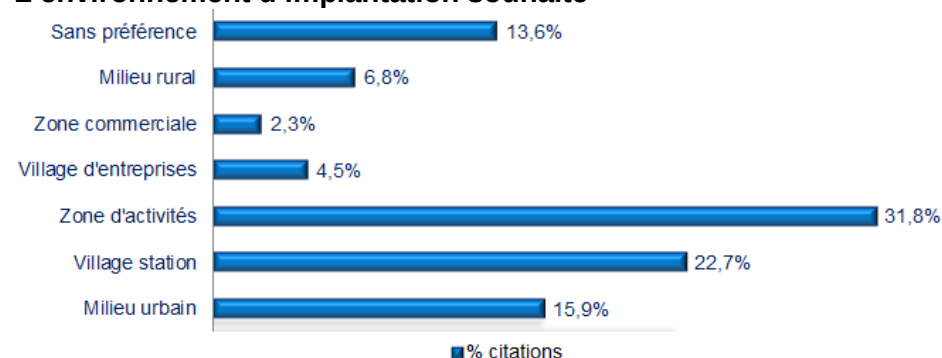
La possibilité de devenir propriétaire ne recueille que 30 % des réponses contre 28 % pour la location ou la location avec option d'achat. Ce changement de positionnement face à l'immobilier d'entreprises ouvre sur des possibilités nouvelles en proposant une offre diversifiée de produits. Les entreprises de services et de fabrication sont principalement concernées par ce changement face à la propriété de leurs locaux.

Sur le champ des externalités que peuvent leur apporter le territoire de Maurienne, **l'internet haut débit concerne un tiers des entreprises** principalement les artisans des secteurs de la fabrication (69 % de réponses positives) et des services (49 %).

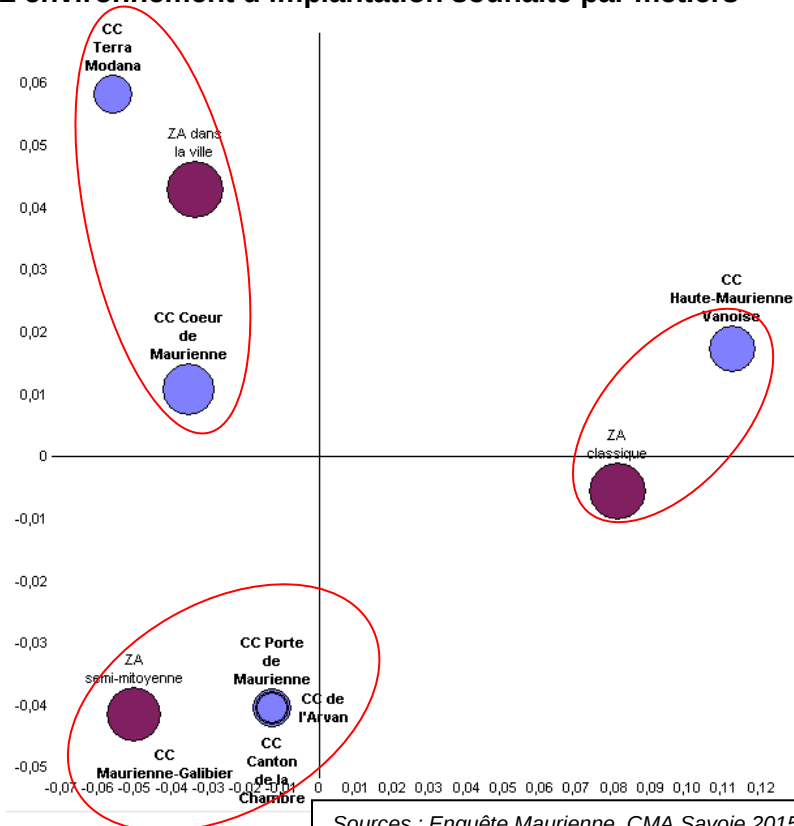
L'autre aspect concerne les services aux entreprises attendus en zones d'activités pour lesquels tous les métiers sont concernés : collecte collective des déchets (11 % de citations), communication commune (7%) et déchetterie en zone (6 ,5 %).



L'environnement d'implantation souhaité



L'environnement d'implantation souhaité par métiers



Sources : Enquête Maurienne, CMA Savoie 2015

5.2. - Le type d'environnement attendu et leurs projections

Le choix d'implantation diffère d'un secteur d'activité à un autre en fonction des prestations et de la clientèle. Ainsi, les artisans du bâtiment plébiscitent une implantation dans des zones d'activités alors que les espaces urbains ou les villages stations sont plutôt privilégiés par les artisans alimentaires et des services.

Les professionnels ont été amenés à imaginer leurs projets dans un des trois espaces économiques suivant :

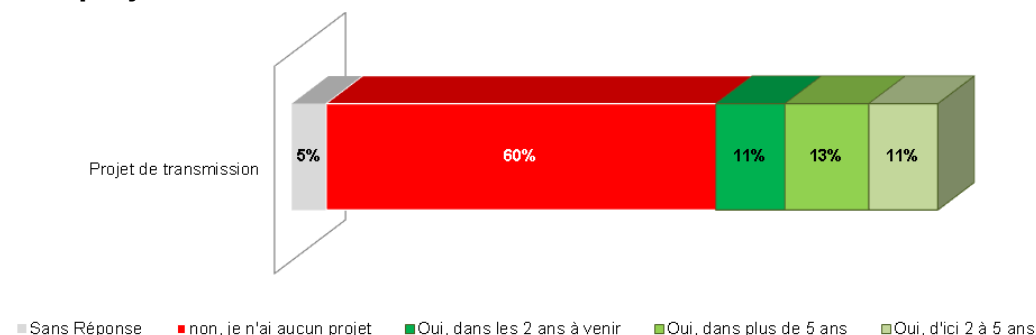
- La Zone Artisanale dans la ville (services et stationnements mutualisés, mitoyenneté et mixité des fonctions forts, accès livraisons très encadrés) ;
- La Zone Artisanale Mitoyenne (services et stationnements mutualisés, mitoyenneté forte sans mixité des fonctions, accès livraisons organisés) ;
- La zone Artisanales Classique (pas de services et de stationnements mutualisés, un bâti=une parcelle, accès livraisons libres).

Il ressort, après traitement, que les **artisans du bâtiment** se projettent plus facilement **sur une zone artisanale classique** à la différence des **artisans des services plus demandeurs de ZA semi moyenne**. En ce qui concerne les **activités de fabrication**, elles se **partagent entre ZA semi mitoyenne et ZA dans la ville**. Les **alimentaire n'ont pas émis de choix clair** car leur immobilier traditionnel repose sur des magasins.

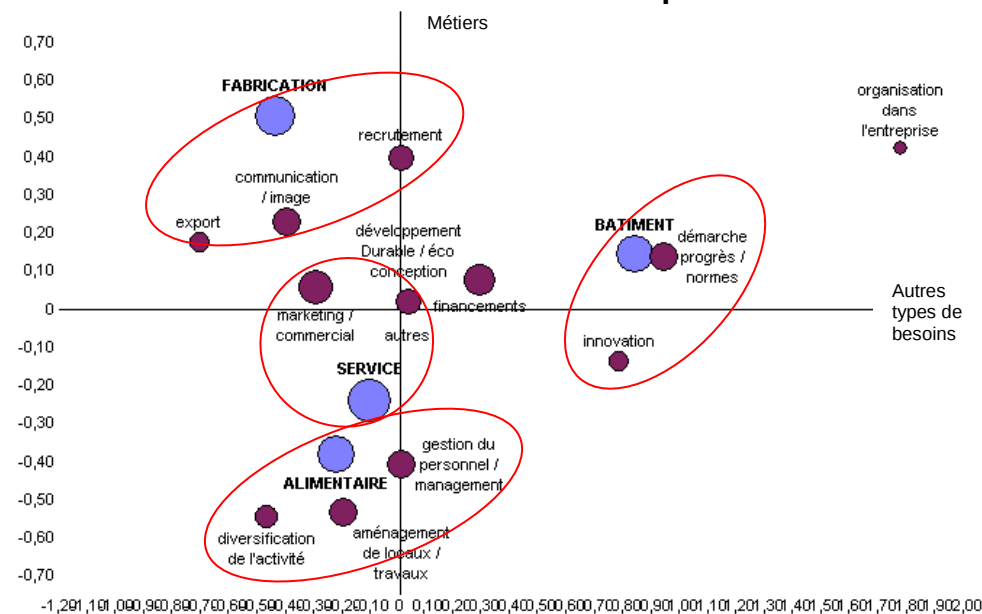
La localisation des types de zone par intercommunalités met en avant quelques éléments pour faciliter les prises de décisions à venir sur le type de zone à produire. Ainsi, **les CC Porte de Maurienne, de l'Arvan et du Canton de la Chambre pourront plutôt proposer des zones semi mitoyennes par exemple**.

N.B : les cercles rouges permettent de faire apparaître les relations existantes entre une intercommunalité et un type de produit dédié. Ainsi par exemple, les artisans de la CCHMV privilégient une implantation en ZA classique.

Les projets de transmission / cession



Les « autres besoins » selon les secteurs professionnels



Sources : Enquête Maurienne, CMA Savoie 2015

5.3. - La problématique de la transmission d'entreprise et des « autres besoins »

La problématique de la transmission a permis d'identifier des projets à court et moyen terme. Concernent les projets à plus de 2 ans, la CMA de Savoie activera un démarchage et une proposition d'accompagnement à la cession pour ces chefs d'entreprises.

Pour les « autres besoins », les entreprises ont axé leurs demandes sur le marketing / commercial (10 % des citations), les financements (8 %), la communication / image (7 %) et les démarches de progrès & la gestion du personnel / management (chacun 6 %).

Les entreprises du « bâtiment » sont axées sur les démarches de progrès notamment pour s'adapter aux nouvelles normes en vigueur en matière de construction (RT 2012). Les artisans de la fabrication expriment des besoins sur l'accompagnement aux recrutements. Ce point est à rapprocher de leur situation de métiers en tension.

En matière de besoins, les intercommunalités :

- Les CC Terra Modana et Haute Maurienne Vanoise sont plus concernées par les problématiques de gestion des ressources humaines (recrutement et gestion du personnel) ;
- Les CC Cœur de Maurienne et de Maurienne Galibier par la thématique du marketing / commerciale ainsi que des démarche progrès ;
- La CC Porte de Maurienne est axée sur le développement durable / éco conception et la recherche de financement ;
- Le territoire de la CCC La Chambre s'oriente sur les thématiques liées à l'export.
- Seule la CC de l'Arvan ne met pas en avant une spécificité dans cette catégorie « autres besoins ».

PARTIE 3. CONCLUSIONS ET ORIENTATIONS

1.LES ELEMENTS DE SYNTHESE

1.1. - L'artisanat : un rouage essentiel aux dynamiques économiques de Maurienne

Les **1186 entreprises artisanales** sont présentes dans pratiquement **toutes les communes** composant la Maurienne et concourent à maintenir de l'activité dans des espaces économiques fortement soumis à la saisonnalité et/ou aux contraintes géographiques.

Ces entreprises permettent également **d'ancrer des savoir-faire locaux** et des compétences **répondant aux besoins de sous-traitance** de l'appareil industriel **et à fournir des services de qualité aux activités touristiques** et de loisirs. En tout, ce sont quelques 3 000 actifs dans la vallée qui sont employés par l'Artisanat Mauriennais.

La croissance du tissu artisanal (+232 entreprises en 10 ans) **ne doit pas occulter le vieillissement des chefs d'entreprises** (23 % ont plus de 55 ans), la thématique de la cession / transmission (35 % des entreprises à céder dans les 5 ans maximum) **ainsi que les besoins en main d'œuvre de certains métiers** (travail des métaux, boucher, charcutier, traiteur, agent d'entretien,...). Tout ceci, d'une certaine manière, **pénalise la croissance et les perspectives de croissance des entreprises.**

De surcroît, **la moitié des entreprises enquêtées** nous ont fait part d'un **besoin en foncier et/ou en immobilier professionnel à très court terme** (moins de 2 ans) sur des surfaces de l'ordre de **1 000 m² de terrain et de 245 m² de bâti** ; avec des spécificités selon les activités et leurs clientèles.

L'analyse de ces demandes a également mis en évidence des besoins en matière de surfaces et de localisation mais aussi sur les caractéristiques du lieu d'implantation. Il s'agira de **proposer un bâti indépendant ou mitoyen sans préférence sur le mode de livraison**. La possibilité d'accéder à la propriété tout comme le fait d'être locataire avec ou non possibilité d'achat n'est pas perçu comme un frein à l'implantation.



Sources : Enquête Maurienne, CMA Savoie 2015



Sources : Enquête Maurienne, CMA Savoie 2015

1.2. - L'artisanat : besoins, potentiels et enjeux

Les projections faites à partir des données recueillies tiennent compte de la taille de notre échantillon reportée sur le nombre total d'entreprises artisanales de la vallée.

Ainsi par extrapolation, nous obtenons les potentiels maximum de consommation foncière et immobilière des entreprises qui pourront constituer une base de travail aux arbitrages à venir dans la répartition des enveloppes foncières du SCOT. Cette base alimentera aussi l'agence économique de Maurienne et la CMA de la Savoie dans l'accompagnement des entreprises ayant émis un besoin foncier et/ou immobilier tout comme sur les « autres besoins émis » tels que le marketing / communication, l'aide à l'export,...

Au-delà des aspects fonciers, les potentiels et enjeux portent principalement sur le maintien d'un acteur générant pratiquement 260M d'€ de CA en 2014, pouvant créer 500 emplois difficilement délocalisables et nécessitant de réelles compétences. De plus, les projets concernent toutes les intercommunalités de Maurienne et doivent interroger l'ensemble des partenaires économiques sur l'intégration des problématiques artisanales.

2.LES ORIENTATIONS A PRENDRE

☞ **Aider les collectivités à produire et/ou rechercher des solutions foncières et immobilières innovantes et novatrices.** Ce travail pourra s'appuyer sur le Livre Blanc de l'immobilier artisanal qui permet de structurer les réponses aux différentes problématiques soulevées : où, combien, comment, pour qui et qui mobiliser dans ces solutions.

☞ **Participer aux débats et à toutes manifestations qui pourraient permettre de mieux expliquer les spécificités et les besoins des artisans.** Ce travail pourra s'appuyer sur les éléments contenus dans l'appui méthodologique qui suit et qui est directement lié aux problématiques foncières et immobilières des entreprises.

☞ **Permettre le maintien et la transmission des savoir-faire.** Il sera alors nécessaire d'identifier les manques actuels et futurs et de mettre en place les solutions de transmission d'entreprise (en lien avec les actions de la CMA). La promotion de la Maurienne à travers les actions envisagées par les associations de professionnels locales sera bien évidemment un plus certain pour identifier de potentiels repreneurs.

☞ **Accompagner le développement des entreprises artisanales.** Les entreprises ayant émis un « autre besoin » ont été recontactées afin de préciser leurs attentes et leurs besoins. Des axes de formation et des solutions sont en cours de déploiement répondant à leurs demandes.

2.1. - Quels Schéma de Cohérence Territorial demain ?



Sources : Enquête Maurienne, CMA Savoie 2015

La révision du SCOT de Maurienne à venir devra intégrer très largement les données issues de cette étude et combiner l'ADN de l'artisanat aux autres composantes économiques (industrie, tourisme, agriculture) comme c'est d'ailleurs déjà le cas sur le territoire. Cet acteur de l'économie de proximité permet de maintenir le lien social avec la population résidente, d'offrir des emplois non délocalisables, de faire rayonner la vallée de Maurienne grâce à ses savoir-faire.

Souvent invisible car atomisé dans l'espace et dans ses formes, cet acteur a su s'adapter aux évolutions sociologiques, économiques, environnementales et foncières mais demandent plus que jamais de l'attention.

De l'attention sur la prise en compte géographique de ses besoins fonciers et/ou immobiliers car un artisan souhaite rester dans sa vallée pour implanter son entreprise.

De l'attention dans l'expression des formes de réponses à l'expression de ses besoins. Ces derniers demandant une mixité des fonctions entre des surfaces de production / fabrication, de stockage et de commercialisation.

De l'attention dans ses besoins de trouver des externalités comme la gestion des déchets, des réseaux de haut débit et une main d'œuvre qualifiée qu'ils peuvent fidéliser. Sur ce point, des axes d'accompagnements ont été dégagés et demanderont à tous les acteurs économiques et territoriaux des réponses.

Cet ensemble d'attentions trouvera sa concrétisation dans le SCOT afin d'offrir les surfaces nécessaires et adéquates aux besoins des entreprises artisanales.

3.APPUI METHODOLOGIQUE ET CONCEPTS

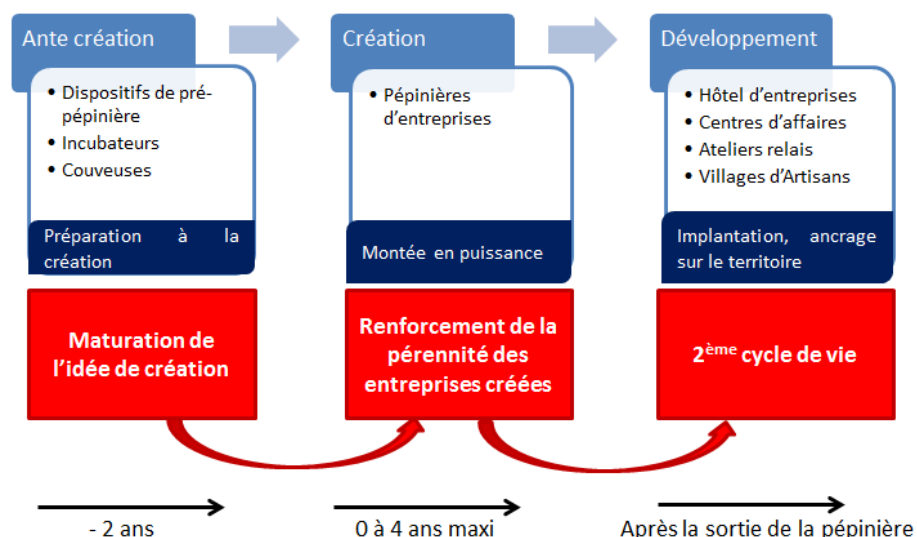
3.1. Construire le parcours de l'entreprise sur le territoire

L'incubateur, la couveuse, la pépinière d'entreprises, l'hôtel d'entreprises, le centre d'affaires, le village d'artisans, etc... : les solutions pour accompagner les porteurs de projets ou les entreprises ne manquent pas pour les collectivités locales ou les communes.

Chacune de ces solutions a une fonction bien définie et correspond à un moment précis de la vie de l'entreprise (souvent le début). Les unes se positionnent en amont de la création comme les incubateurs ou les couveuses. Les autres, positionnées en aval, s'apparentent davantage aux outils traditionnels de l'immobilier d'entreprise (l'hôtel d'entreprises) ou des services privés aux entreprises (le centre d'affaires). Ces deux positionnements proposent également l'avantage de s'articuler entre elles : c'est le cas de la liaison « incubateur – pépinière d'entreprises – hôtel d'entreprises ». Cette combinaison propose à la fois de faire émerger de « jeunes pousses » mais aussi de les maintenir sur le territoire local. Il s'agit de proposer des conditions optimales de pérennisation de l'entreprise en construisant le parcours de l'entreprise – du porteur de projet en incubateur, au créateur en pépinière puis à l'entrepreneur plus confirmé en hôtel d'entreprises. Cette démarche est un facteur clef de succès d'une politique économique territoriale reposant sur la clarté et la cohérence du projet.

Cela suppose de mettre en place un environnement favorable : une offre de services adaptée à chaque étape, un accompagnement continu et personnalisé qui favorise le passage d'un outil à l'autre, des solutions d'hébergement adaptées et évolutives. Il suppose enfin de tenir compte de la réalité économique de la création (profil des créateurs, projets proposés) et la mise en adéquation avec une politique économique plus globale répondant à une stratégie partagée de développement économique du territoire. La collectivité qui porte ce projet d'implantation doit être en mesure de connaître les besoins mais aussi de disposer des compétences et du réseau d'acteurs en lien avec le ou les choix de structures. L'enjeu étant de proposer un parcours résidentiel pour tous types d'entreprises.

Offre d'accompagnement / hébergement des acteurs de la création



Sources : Enquête Maurienne, CMA Savoie 2015

Etude réalisée avec le concours et le soutien de :

